



**André Accary, Président du Département de Saône-et-Loire**

Fils d'agriculteur, marié et père de deux enfants, André Accary réside à Paray-le-Monial, commune dont il est maire-adjoint depuis 2001.

André Accary a fait ses premiers pas au Conseil général en 2004, avant de prendre la tête de l'opposition au sein de l'Assemblée départementale en 2009.

Elu de terrain, aujourd'hui âgé de 50 ans, André Accary a été reconduit pour un troisième mandat dans son canton de Paray-le-Monial avec plus de 67% des voix, avec son binôme Carole Chenuet.

Il a été élu Président du Département de Saône-et-Loire le 2 avril 2015.

#### **Parcours professionnel :**

- Propriétaire associé d'un laboratoire pharmaceutique depuis 2011
- Directeur national laboratoire IPRAD 2001 – 2011
- Directeur régional laboratoire IPRAD 1996 – 2001

#### **Parcours politique :**

Président du Conseil départemental de Saône-et-Loire depuis 2015 (Conseiller général depuis 2004 et président du Groupe d'opposition entre 2009 et 2015)

Adjoint au maire de Paray-le-Monial depuis 2001

1<sup>er</sup> vice-président de la communauté de communes Le Grand Charolais depuis 2017

Président de la Communauté de Communes de Paray-le-Monial (2008-2016)

#### **Ses engagements :**

- ✓ **Désertification médicale** : création du centre de santé départemental, dispositif innovant et unique en France (salarier de médecins généralistes sur le territoire départemental).
- ✓ **Tourisme** : nouvelle visibilité pour le Département
- ✓ **Infrastructures routières** : Pour une mise en deux fois deux voies complète de la RCEA (Route Centre Europe Atlantique)
- ✓ **Très haut débit** : création SPL avec 5 départements voisins pour mieux négocier la commercialisation des réseaux fibrés.